Nantes, le 16 octobre 2020

Communiqué de presse
Session du Conseil régional du 16 octobre 2020

Accompagner la sortie de crise des PME/PMI ligériennes

La Région crée 3 nouveaux outils pour la relance des entreprises : Pays de la Loire Relance, Pays de la Loire Garantie et une solution de partage de ressources.

Mobilisée aux côtés des entreprises pour les aider à faire face à la crise et à poursuivre et développer leur activité, la Région a décidé de renforcer ses outils de financement à l'occasion de la session de l'assemblée régionale du 16 octobre. Trois mesures sont ainsi prises :

- **la création, avec la Place bancaire régionale, d'un nouvel outil de financement en fonds propres des PME/PMI : « Pays de la Loire Relance »,**
- **la mise en place d'un outil de garantie de prêts complémentaire, « Pays de la Loire Garantie Relance »,**
- **la création de la plateforme www.solutions-partage-paysdelaloire.fr, où les entreprises pourront échanger leur main d'œuvre, leur locaux, leur machines en vue de réduire leurs charges tout en préservant leurs compétences et leurs outils de travail.**

Pays de la Loire Relance

Le fonds **Pays de la Loire Relance** vise à accompagner la sortie de crise des PME/PMI ligériennes, pénalisées par un endettement important ou freinées pour trouver les financements, notamment bancaires, nécessaires à leur relance. Filiale de la SAS Pays de la Loire Participations, l'outil, en cours de construction avec la Place bancaire, proposera un accompagnement dans la durée, de façon à rassurer les dirigeants d'entreprises et en particulier ceux qui souhaiteraient ouvrir leur capital pour la première fois. Constitué d'une première dotation en capital de 10 M€ (dont 51% d'apport de la Région et 49% d'apport privé), **Pays de la Loire Relance** propose un ticket d'intervention de 100 K€ et 600 K€. Ce sont ainsi une trentaine d'entreprises qui pourront dans un premier temps être accompagnées.

Gratuité de la Garantie relance

La Région s'est mobilisée dès la première heure pour faciliter l'accès des entreprises aux prêts bancaires à travers ses outils de garantie : Pays de la Loire Garantie (gestion confiée à Bpifrance) et le Fonds régional de garantie Artisanat-Commerce-Agriculture (géré par la SIAGI et réabondé à hauteur de 350 K€ en mai 2020).

En complément, elle met aujourd'hui en place un nouveau fonds de garantie spécial « relance », ciblé prioritairement sur les opérations de transmission présentant des enjeux importants en termes d'emploi ou de maintien des savoir-faire en région. Cette garantie de prêts, gratuite, permettra d'accompagner 25 à 30 entreprises sur les deux prochaines années pour un montant global de 21 à 25 M€ de prêts. La gestion de ce fonds, financé à travers les crédits européens dont la Région est autorité de gestion, en cours de montage, sera confiée à Bpifrance.

Solutions-partage-paysdelaloire.fr, nouveau site de mutualisation de ressources

Solutions-partage.fr est une plateforme web de mutualisation de ressources pour les entreprises des Pays de la Loire. Objectif pour l'entreprise : réduire ses charges fixes en prêtant du matériel, des bâtiments et des compétences. En ligne à partir du 21 octobre prochain, elle permettra aux entreprises de la région de mutualiser, en fonction de leur activité, leurs ressources humaines, leurs outils/machines, leurs locaux, ou bien encore des sessions de formation. Un modèle économique profitable à tous.

CONTACT PRESSE - Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr – 06 82 80 18 92